

ouvrières n'était d'ailleurs pas sans avoir ému l'opinion publique. Jules Simon s'y était attaché avec toute l'autorité de son nom, et les plus compétents parmi ceux que préoccupent les problèmes de la législation industrielle réclament à grands cris le repos salarié de la femme en couches pendant quatre semaines. Mais la majorité des chambres syndicales de patrons se montrant hostile à cette réforme, il ne restait que la ressource de la mutualité maternelle qu'il fallait s'appliquer, de plus en plus, à développer. Aujourd'hui le repos de la mère n'a pu malheureusement encore passer dans la loi française ; mais il existe des mutualités maternelles dans la plupart des villes de France.

L'organisation d'une société mutuelle de maternité est loin d'être compliquée. La cotisation est de trois francs par an pour les membres participants. On fait appel à des membres honoraires et à des bienfaiteurs, et, sur la caisse ainsi constituée, on peut donner à l'ouvrière 48 francs pour quatre semaines, plus une prime de dix francs si la mère nourrit elle-même son enfant. A Paris, la Société est divisée en sections dans chacune desquelles se trouve un dispensaire à consultations gratuites. Une prime est donnée aux sociétaires qui portent leurs enfants à ces consultations avec régularité. Les sociétés de secours mutuels, qui n'insèrent pas dans leurs statuts le secours de maternité, peuvent assurer leurs membres à la « Mutualité Maternelle » pour un franc par an. Des dames inspectrices

ou visiteuses vont porter, en personne, l'indemnité. Elles peuvent ainsi constater l'état de la malade, lui envoyer, au besoin, le médecin, et, surtout, par l'exemple de la bonté et du dévouement, travailler à l'éducation morale de la classe ouvrière.

Ce ne serait pas le moindre résultat de la « Mutualité Maternelle », si elle parvenait, en faisant appel aux sentiments les plus exquis, les plus délicats et les plus purs de l'âme féminine, à faire comprendre à quelques pauvres et à quelques riches, à quelques bourgeois et à quelques prolétaires, que l'égoïsme n'est point le mobile exclusif des actions humaines.

JOSEPH RIBET.

LE MEILLEUR DOT

Un jeune homme vint un jour annoncer son mariage à un philosophe de ses amis.

— Mon cher maître, je me marie, dit-il. Ma fiancée est très riche.

Le philosophe ne répondit pas, prit un crayon et écrivit un zéro sur la feuille de papier qui se trouvait devant lui.

— Elle est très belle.

Nouveau zéro.

— Elle a beaucoup d'esprit.

Encore un zéro.

— Elle est douce et bonne.

— Ah ! ah ! dit le philosophe qui, cette fois, mit le chiffre 1 devant les zéros.